

Louhossoa



Luhuso

Tél : 0559933092 Fax 0559933498

Mail commune-de-louhossoa@wanadoo.fr

Conseil du 31 juillet 2015

20150040

Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie à 20 Heures sous la présidence M Jean Pierre HARRIET Maire de la Commune de LOUHOSSOA.

Etaient présents :

ALZURI Isabelle, DUCLOS Bernadette, DUPUY Gilbert, HARRIET Jean Pierre, HIRIART Alain, LARRALDE Ximun, ROUX Laurent, SAINT-PIERRE Marie Claire, SAPPARART Bertrand :
Conseillers

Etaient excusés :

IRIART-BONNECAZE Carole, JAUREGUIBERRY Jean Louis, LARRONDE Irène,
MONGABURE Bernadette, OLHAGARAY Michel, OSPITAL Marie Dominique

Secrétaire :

SAINT PIERRE Marie Claire

Objet : ELECTRIFICATION RURALE - Programme « Eclairage public (SDEPA) - Communes rurales (Souterrain) 2014 »/ APPROBATION du projet et du financement de la part communale - Affaire n°03EP009

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé au SYNDICAT d'ENERGIE des Pyrénées Atlantiques, de procéder à l'étude des travaux de : **éclairage public lié à l'nefouissement des réseaux au Quartier du Cimetière / Route de Macaye et chemin d'Elichabe + mise en valeur de l'Eglise (lié 03EF004).**

Madame la Présidente du Syndicat d'Energie a informé la Commune du coût estimatif des travaux à réaliser, qui ont été confiés à l'entreprise SDEL.

Monsieur le Maire précise que ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme d'Electrification Rurale « Eclairage public (SDEPA)-Communes Rurales (Souterrain) 2014 » propose au Conseil Municipal d'approuver le montant de la dépense et de voter le financement de ces travaux.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de procéder aux travaux, ci-dessus désignés et charge le SYNDICAT D'ENERGIE, de l'exécution des travaux

- **APPROUVE** le montant des travaux et des dépenses à réaliser, se décomposant comme suit :

○ Montant des travaux TTC	37 990.37 €
○ Assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus	3 799.03 €
○ Frais de gestion SDEPA	<u>1 582.93 €</u>
TOTAL	43 372.33 €

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération se décomposant comme suit :

○ Participation du SDEPA (dépense subv. Plafonnée à 28 507.97€ HT)	15 679.38€
○ Participation de la commune aux travaux à financer sur emprunt par le syndicat	26 110.02 €
○ Participation de la commune aux frais de gestion (à financer sur fonds libres)	<u>1 582.93 €</u>
TOTAL	43 372.33 €

La participation définitive de la Commune sera déterminée après établissement du décompte définitif des travaux.

De plus, si la Commune finance sa participation aux travaux sur ses « Fonds libres », le SDEPA pourra lui demander un ou plusieurs acomptes, en fonction des travaux exécutés.

- **TRANSMET** la présente délibération au contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre ont signé les Membres présents,
Pour extrait conforme,

Le Maire

Pour copie conforme
Louhossoa le 31 juillet 2015
Le Maire
JP HARRIET

